



# alpinetownstogether

Save the date



Février 2020

## SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE LES COLLECTIVITÉS DES ALPES S'ENGAGENT POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR

L'arc alpin est un laboratoire où les collectivités engagent des politiques publiques pour préserver la qualité de vie en montagne comme en ville. Comme pour de nombreux citoyens européens, la qualité de l'air est une problématique sanitaire et un enjeu majeur pour les alpins.

**En 2020, « Ville des Alpes de l'Année », invite les collectivités et les acteurs de la préservation de la qualité l'air de tous les pays alpins à s'accorder notamment sur le diagnostic de santé publique et sur les seuils de référence à utiliser. Si une tendance à l'amélioration existe, la problématique reste complexe et impose une coordination des stratégies et des actions publiques et une communication partagée soutenant l'action des villes.**

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE - 3 & 4 JUIN 2020 - ANNECY - FRANCE**

**Inscrivez-vous ici : <https://forms.gle/CsxZ2NtJMLq6STu77>**

### LE PROGRAMME EN BREF

Des experts sont invités à présenter l'état de l'art en 2020 sur des questions centrales de la qualité de l'air dans les Alpes et des acteurs témoigneront de leurs expériences de terrain.

Parmi eux, notez d'ores déjà la présence de Jean-Marc Yvon – Epidémiologiste – Santé Publique France, Stéphane Labranche – Sociologue, Maria Neira – Directrice à l'OMS, Uschi Schwartz – Adjointe au maire d'Innsbruck, Andrea Bianchini – en charge de la Convention alpine au sein de la Commission Européenne ...

#### Mercredi 3 Juin de 12h30 à 18h00

- Quel est l'état de la qualité de l'air dans les Alpes ?
- Quelles sont les particularités de l'ozone ?
- Quel est l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé des populations ?
- Quels seuils et réglementations faut-il envisager pour préserver la santé et l'environnement ?
- Quelles solutions techniques, incitatives ou réglementaires, pour réduire la pollution atmosphérique ?

#### Jeudi 4 Juin de 8h30 à 13h00

- Evolution des comportements et participations citoyennes
- Comment les politiques s'emparent du fait scientifique ?

# L'ASSOCIATION « VILLE DES ALPES DE L'ANNÉE »

L'association « Ville des Alpes de l'Année » et ses 18 villes membres, réparties sur 6 pays (Slovénie, Autriche, Allemagne, Suisse, Italie et France) se mobilisent pour engager une collaboration durable afin de préserver la qualité de l'air et la santé sur l'ensemble de l'arc alpin. Ces villes s'accordent aussi sur d'autres politiques de développement durable telles que la biodiversité, la mobilité et l'implication des citoyens.

ÉVÈNEMENT  
PARTENAIRE DE  
LA CONVENTION  
ALPINE

## ENTRETIEN AVEC ERIC VINDIMIAN,

Membre de l'autorité environnementale

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Eric Vindimian, vous présidez le groupe d'experts qui rédige le rapport sur l'état de la qualité de l'air dans les Alpes. Vos travaux, produits dans le cadre de la présidence française de la Convention alpine, participeront à la réflexion des collectivités locales et seront présentés lors de cette conférence.

### Quels sont les enjeux les plus importants en matière de qualité de l'air dans cette région de montagne ?

Les Alpes sont un territoire qui par nature confine les habitants, les axes de transport, et par conséquent les émissions dans les vallées. Des phénomènes météorologiques d'inversion thermique, bien connus des habitants, se produisent et empêchent l'air de se renouveler. Ces configurations renforcent les déterminants plus classiques comme la circulation urbaine et rurale, le chauffage au bois ou le transport de polluants à longue distance et engendrent des situations de pollution susceptibles de nuire à la santé des habitants des vallées alpines.

### L'association « Ville des Alpes de l'Année » porte, à travers la conférence sur la qualité de l'air, l'engagement des collectivités locales sur cet enjeu. Quel est le rapport avec les travaux que vous présidez ?

« Ville des Alpes de l'Année » est présente dans ce groupe de travail et bénéficie d'un rôle d'observateur au sein de cette convention. L'association contribue notamment à renforcer la relation entre le groupe de travail et les collectivités locales ce qui est très utile pour construire l'emboîtement des politiques publiques.

### Quel est votre regard sur le lien entre le travail mené à l'échelle de l'arc alpin par les gouvernements et les engagements de terrain des collectivités ?

A l'aune de ce que j'observe, une des conditions de réussite viendra du bon usage de la subsidiarité dans l'emboîtement des politiques publiques. L'UE émet des limites qui contraignent les états membres et réglemente les émissions, les États développent des politiques de prévention,

font voter des lois et prennent des décrets, mais ne peuvent se substituer aux pouvoirs publics sur le terrain. C'est bien à l'échelle locale qu'il convient de penser l'urbanisme et la mobilité et de construire la conscience sociale de l'importance des efforts de tous pour améliorer la qualité de l'air et la santé.

### Respirer un air qui ne nuise pas à sa santé est un droit. Pensez-vous que les politiques publiques permettent de le respecter ?

Les politiques publiques font face à des phénomènes complexes où les normes ne suffisent pas toujours à atteindre les objectifs de santé publique. Les comportements, par exemple en matière de chauffage individuel ou de mobilité jouent un rôle majeur, de même que la vision de l'aménagement du territoire. Le travail collectif au sein de la Convention alpine permettra notamment d'éclairer les responsables politiques et les citoyens sur les solutions possibles pour améliorer la qualité de l'air.